

# Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

## Déclaration du groupe UNAF

Combattre l'isolement social prend une dimension particulière pour le groupe de l'UNAF car les familles sont en première ligne pour agir même si, la transversalité constitue un véritable défi.

L'isolement social des personnes les plus fragiles ont des causes multiples comme le montre le rapport. Quand il est question d'isolement social, l'UNAF pense d'abord aux parents solos, aux veuves et veufs et aux publics vulnérables. Le groupe de l'UNAF est particulièrement sensible aux questions de la fermeture des services de proximité et de désertification médicale dans les zones rurales ou périurbaines. Il s'agit clairement de tendances lourdes, qui mettent à l'épreuve le lien social.

Parmi les préconisations, le groupe de l'UNAF souhaite mettre l'accent sur trois d'entre elles. Premièrement, il convient de renforcer les soutiens à l'engagement et à la vie associative dans le cadre d'un plan quinquennal. L'action sociale et familiale doit être considérée comme un investissement d'avenir. Elle crée des emplois et participe ainsi à l'attractivité des territoires. La reconnaissance de l'utilité sociale des associations, facteurs de lien social entre les personnes rend des services irremplaçables.

Deuxièmement, le groupe de l'UNAF soutient l'inscription de la lutte contre l'isolement social dans les projets régionaux de santé en lien avec la prévention. Ces projets coordonnent l'action de tous les acteurs médicaux et médico-sociaux et organisent les services de façon à améliorer la santé de la population et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Enfin, l'avis demande que soit réalisé un premier bilan des dispositifs de soutien aux aidants familiaux et proches aidants. Le groupe de l'UNAF y est très favorable afin que des améliorations puissent être envisagées en matière par exemple d'indemnisation et de rallongement du congé proche aidant. Enfin, il est indispensable de pérenniser le financement de l'information et du soutien aux tuteurs familiaux, qui est un outil indispensable pour aider les familles à s'occuper de leurs proches vulnérables dans la gestion des actes de la vie courante. Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.